

# 2017 : Les écrits professionnels : quelles responsabilités?

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Tout professionnel qui participe à la formalisation écrite de l'accompagnement proposé aux usagers

### Durée

2 jours

### Organisme de formation

➤ PERSPECTIVES ET RESSOURCES

### Date limite d'inscription

30/11/2017

### Lieux & dates

#### ➤ Groupe 1

##### Corse

Les 4 & 5 mai 2017

#### ➤ Groupe 2

##### Dép. 13/84

Les 29 & 30 mai 2017

#### ➤ Groupe 3

##### Dép. 06/83

Les 19 & 20 juin 2017

#### ➤ Groupe 4

##### Dép. 04/05

Les 11 & 12 sep. 2017

#### ➤ Groupe 5

##### AJACCIO

Les 23 & 24 oct. 2017

### Interlocuteur Unifaf

Ana-Maria CESUR

[ana-maria.cesur@unifaf.fr](mailto:ana-maria.cesur@unifaf.fr)

04 91 14 05 49

### Interlocuteur OF

Nathalie BAUD

[baud@perspectiveset.com](mailto:baud@perspectiveset.com)

06 11 73 24 99

## Contexte

Les modes de prise en charge ou d'accompagnement des publics accueillis dans les établissements sociaux et médico-sociaux sont diversifiés, personnalisés et contractuels. Il s'agit pour les professionnels de formaliser l'accompagnement proposé aux usagers dans des documents écrits.

La formation proposée sur deux jours consécutifs doit aider le développement d'une culture partagée nécessaire à la production d'écrits institutionnels cohérents et opérationnels.

## Objectifs

- Prendre en compte la portée juridique des écrits professionnels ;
- Identifier les responsabilités liées à la production des écrits professionnels ;
- Transmettre les méthodes et techniques qui permettent de structurer des écrits professionnels efficaces et respectueux des exigences réglementaires ;
- Elaborer des écrits objectifs et synthétiques qui assurent une prise en charge globale et continue de l'utilisateur dans le temps.

## Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

## Contenu

JOUR 1 : « Les écrits à usage professionnel – Portée juridique »

- Point individuel sur son rapport à l'écriture ;
- Les différents écrits professionnels : processus et finalités ;
- Mise en situation : exercices d'intervention écrite ;
- Ecrits et responsabilités juridiques.

JOUR 2 : « Traçabilité, sécurité et responsabilité »

- Elaboration opérationnelle du projet personnalisé : Techniques de formalisation ;
- Travail sur l'objectivité et la distanciation : Analyse des documents anonymés produits par les participants ;
- Plan d'action « perfectionnement de ses écrits professionnels » adapté à son contexte professionnel et aux exigences de sa mission.